Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 517

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262931

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

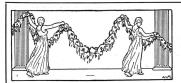
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A travers les Sociétés

L'institut des Ministères Féminins (Genève) fête le XXme anniversaire de sa fondation

Vingt ans! notre majorité... nous l'avons fétée dans la joie! Joie cependant teintée de mélancolie pour les premières «volées» de « pastourelles », car en ces vingt années que de vides se sont creusés dans notre Comité comme à la Faculté! Aussi est-ce avec une reconnaissance émue que nous avons associé par la pensée à cet anniversaire M^{He} Jeanne Meyer et nos profes-seurs: MM. Lucien Gautier, Fulliquet, Breitenstein, Montet et Auguste Gampert.

Au cours de ces vingt ans, 87 jeunes filles ont obtenu le certificat d'études bibliques et 57 le diplôme de l'Institut. Plusieurs autres ont suivi les cours pendant quelques mois ou bénéficié de l'Institut sous une forme ou sous une autre. Notre anniversaire: trois journées de prises de

cnotact entre toutes les « volées », entre les « pas-tourelles » de Genève et celles, très nombreuses, venues de plusieurs villes de Suisse et de l'étran-ger. Trois journées pendant lesquelles nous avons expérimenté la joie de la communion d'âme avec nos semblables et réalisé une fois de plus la profondeur d'un lien basé sur notre commune foi en Dieu.

Notre programme: Réunion d'ouverture, évocatrice de souvenirs; séance au Consistoire com-prenant un rapport présenté par M. le prof. Eug. Choisy, fondateur de l'Institut, et une distribution de certificats; méditation de M. le prof. Georges Berguer sur ce sujet: Les jugements portés sur Jésus et notre attitude chrétienne ; deux leçons données à l'Auditoire de théologie (fleuri pour l'occasion): Dieu est Amour, par M. le prof. Lemaître et St. Paul a-t-il cru à l'Eglise?, par M. le prof. Leenhardt; une causerie de M. le pas-teur Jean Rilliet sur les tendances actuelles de la pensée religieuse; une matinée entière consa-crée à une mise en commun d'expériences, et le culte de clôture à la chapelle des Macchabées... voilà un programme bien fait pour redonner le goût de l'étude et de la théologie à celles d'entre nous qui risqueraient de le perdre, bien fait sur-

tout pour permettre à toutes de reprendre leur tâche avec un élan nouveau.

Signalons encore la séance publique au cours de laquelle six «pastourelles » parlèrent du passé de leur travail, devant de nombreux amis de l'Institut. Programme sérieux comme il convenait, mais dans lequel la gaîté eut sa large part, soit dans les joyeux repas, soit dans la revue char-mante et pleine d'esprit jouée par les « volées » en cours d'études et à laquelle nous empruntons ce couplet qui résume nos sentiment de recon-

Et chantons en chœur Notre Comité Tous les professeurs Et la Faculté.

Renée Berguer.

Centre d'organisation ménagère (Genève).

Une heureuse initiative prise par ce groupe-ment a été l'organisation de cours de cuisine, donnés durant tout le mois de février, dans les anciens locaux du magasin: Au ménage pratique, 6, Rôtisserie. Ces cours ont lieu 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi de 16 à 18 h., et le lundi et le jeudi de 20 à 22 h., ceci à l'inten-tion des personnes occupées dans la journée, et qui désirent perfectionner leurs connaissances. La première série de ces leçons a été concentrée sur la préparation des mets au fromage. La fi-nance d'admission, très modérée, a pu permettre à chacune la fréquentation de ces cours

l'Ecole d'études sociales pour femmes (Genève).

C'est dans le cadre sympathique des nouveaux locaux de l'Ecole d'Etudes Sociales (3, route de Malagnou) que deux anciennes élèves, M^{iles} G. von Fellenberg et Berthe de Rahm ont récem-ment présenté à un auditoire qu'on aurait sou-haité plus nombreux, deux travaux de diplôme,

portant sur des sujets encore assez peu explorés. Sous la direction de M. le prof. de Maday, M^{lle} von Fellenberg a fait à Berne une enquête auprès d'une quarantaine de femmes avant épousé des alcooliques. Bien qu'une enquête de ce genre ne puisse forcément pas aboutir à des conclusions très précises, il en ressort que la plupart des femmes interrogées ont grandi elles-mêmes hors de leur propre famille, ce qui peut expliquer le désir de beaucoup de se marier à tout prix pour avoir un foyer. En général, la période des fiançailles ne semble pas avoir été mise à profit pour observer le caractère et les habitudes de vie du mari futur et pour se renseigner à cet égard auprès de ses parents et amis; moins encore pour

chercher à l'influencer dès avant le début de la vie conjugale.

L'espace nous est trop mesuré pour que nous puissions parler longuement de ce beau travail. Mais nous aimerions au moins insister sur la constatation faite par son auteur: à l'époque de leur mariage, presque la totalité des malheureuses qu'elle a interrogées ignoraient tout, où à peu près, de l'alcoolisme en général. A part une seule k'entre elles qui avait été atteinte par l'Espoir et la Croix-Bleue, aucune n'avait reçu à l'école ou ailleurs les notions les plus élémentaires sur le terrible fléau qui allait si gravement compromettre leur avenir et celui de leurs enfants Peut-on dans ces conditions leur reprocher leur aveuglement et leur imprévoyance? et n'est-ce pas à notre organisation sociale elle-même qu'il faut adresser ces mêmes reproches?

De son côté, Mile de Rahm a entrepris, à la

demande et sous les auspices de la Commission Romande d'Hygiène Alimentaire (Cartel H. S. M.) une très remarquable étude sur la cuisine pour sans travail et indigents et les distributions de vivres à Lausanne.

Elle a tout d'abord passé en revue les 3 systèmes en vigueur: repas préparés à la cui-sine (consommé sur place par les célibataires et emportés à domicile par les familles); denrées distribuées aux personnes de santé délicate; enfin, bons d'achats de vivres, qui est le système à tous égards le plus avantageux et adopté maintenant par toutes les familles. Ces repas et denrées ont ensuite été analysés d'une manière détaillée, tant au point de viue quantitatif que qualitatif, ét Mie de Rham a fait la constatation — grosse de conséquences sociales — que les rations sont généralement juste suffisantes, et mal équilibrées (excès de céréales et manque de vitamines). Ces conclusions théoriques ont été confirmées par des enquêtes auprès de nombreuses familles et personnes assistées, dont l'état de santé laisse nettement à désirer, Mlle de Rham a terminé en exprimant le vœu

qu'à l'avenir les secours soient mieux adaptés aux besoins et ressources des assistés et recommande l'emploi des «coéfficients familiaux» de la S. d. N.; que la nourriture du réfectoire soit amé-liorée surtout en ce qui concerne les vitamines, et qu'une large place soit faite aux compétences féminnes à la «Cuisine lausannoise pour sans travail ». Et enfin, elle a insisté, après tant d'autres, sur l'impérieuses nécessité d'une meilleure éducation des ménagères dans le domaine alimentaire.

(Retardé faute de place). Y. V. M.

Pour que le "Mouvement Féministe" vive...

Total à ce jour . . Fr. 19.-Listes précédentes . . » 59.—

Total: Fr. 78.-

Nos plus chaleureux renterciements pour cet intérêt toujours en éveil et ces encouragements. La souscription reste ouverte.



Education civique.

Ce sont incontestablement de belles leçons d'éducation civique qu'ont constituées les deux séances organisées en janvier et en février par l'Association genevoise pour le Suffrage; et celles qui vont répétant — sans doute pour excuser leur propre ignorance — que « la femme chez nous n'est pas encore prête à voter» n'ont qu'à s'en prendre, si cette affirmation est vraie pour elles, à leur indifférence personnelle à l'égard de ces réunions mensuelles qui, chose malheureusement rare, permettent d'entendre dans la même séance des avis souvent complètement opposés sur des questions d'importance capitale pour notre pays.

Le 7 janvier, M. C. Frey, secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots, a fait devant un public vivement intéressé un exposé aussi clair que complet du mouvement connu sous l'affreux nom, trop littéralement traduit de l'allemand, des Ligues directrices». Il faudrait plus de place que celle dont nous disposons ici pour résumer meme imparfaitement les principes de base de cette orientation nouvelle telle que l'a définie M. Frey, et que les organisations ouvrières voudraient voir prendre à la vie politique et économique de notre pays. Ces principes sont essentiellement: 1. La reconnaissance sans réserve de la démocratie, et le refus catégorique de toute aliance ou collaboration avec une organisation un mouvement anti-démocratique (et ici l'orateur a eu des paroles dont la nettefé ne faisait aucun doute à l'égard du communisme); 2. une attitude positive à l'égard du communisme); 2. une attitude positive à l'égard de la défenoratique (et ici l'orateur a condition de les proposes de la sorte des organisations ouvrières admettre le principe de la derganisations ouvrières admettre le principe de la derganisations ouvrières admettre le principe de la organisations ouvrières admettre le principe de la organisations ouvrières admettre le principe de la organisation ou vières admettre le principe de la derganisation ouvrières admettre le principe de la derganisation ouvrières adm

défense militaire à laquelle leur représentants aux Chambres fédérales ont fait si longtemps opposition); 3. le respect des convictions religieuses des citoyens comme condition de la paix religieuse du pays; 4. Pacceptation d'un programme commun de relèvement économique de solutions aux problèmes sociaux tendant à réaliser l'équité sociale et la solidarité réciproque dans la vie économique.

Me Alfred Borel, avocat et député, qui représentait l'opinion ponseés a ensuite forquité course

Me Alfred Borel, avocat et député, qui repré-sentait l'opinion opposée, a ensuite formulé cour-toisement un certain nombre d'objections portant surtout sur certains aspects du programme des « Lignes directrices »; puis un intéressant échan-ge de vues a eu lieu entre l'auditoire et les ora-teurs qui a permis de préciser encore différents points de cet important mouvement. Un mois plus tard, le 7 février, c'était le pro-blème d'une actualité brûlante de la neutralité de la Suisse qui réunissait deux orateurs de ten-

points de cet important mouvement.

Un mois plus tard, le 7 février, c'était le problème d'une actualité brûlante de la neutralité de la Suisse qui réunissait deux orateurs de tendances opposées: M. P. E. Briquet, rédacteur au Journal de Genève, qui dans un exposé extrèmement clair a refait l'historique de cette acutralité depuis la déclaration de Londres et Padhésion de notre pays à la Société des Nations, et montré comment après le départ de Genève et Pallemagne et de l'Italie le Conseil Fédéral cherchait à quitter cette neutralité dité différentielle dans laquelle nous avons vécu depuis 17 ans (neutralité militaire, mais pas économique) pour obtenir une neutralité intégrale au sein de la S. d. N.; et M. Spuhler, secrétaire général adjoint de l'Association suisse pour la S. d. N., qui s'est fait l'interprète du sentiment de malaise dont souffre toute une partie du peuple suisse, depuis que notre gouvernement cherche notre avenir ailleurs que dans la sécurité collective du Pacte de la S. d. N., sécurité qui implique des garanties, mais forcément des obligations. Un troisième aspect de la question a encore été soulevé par un des auditeurs, Me Amy, avoide des garanties, mais forcément des obligations. Un troisième aspect de la question a encore été soulevé par un des auditeurs, Me Amy avoide qu'il entralier au forcément des obligations que motre de garde de la Question a encore été soulevé par un des auditeurs, Me Amy avoide qu'il entralier au forcément de bollègations qu'il entralier au forcément notre départ de la S. d. N.: on voit que le problème à été posé dans toute sa complexité devant les suffragistes genevoises.

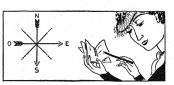
Il n'appartenait pas à celles-ci de le résoudre,

dans toute sa complexite devant les suitragistes genevoises.

Il n'appartenait pas à celles-ci de le résoudre, non pas seulement du fait de leur minorité politique, mais aussi du fait de la neutralité de leur Association, et des opinions très diverses professées par ses membres. Mais ceux-ci en particulier, comme le public genevois qui a suivi cette séance avec un intérêt soutenu, ont pu réaliser la gravité de la situation, les lourdes responsabilités qui pèsent sur nos autorités, mais aussi la nécessité absolue pour celles-ci de tenir démocratiquement compte d'une opinion publique, consciente es des devoirs de solidarité qui incombent à notre pays comme membre de la Société des Nations, et qui réalise que l'on ne peut pas avoir, comme le pain », c'est-à-dire compter sur autrui pour nous défendre, en reixant toute contre-partie de solidarité internationale.

M. F.

M. F.



Carnet de la Quinzaine

Mercredi 23 février:

GENÈVE: Union des Femmes et Association fé-minine d'Education nationale, 22, rue Et-Dumont, 17 h. 30: Relations économiques et commerciales, dernière séance du cours sur des questions juridiques et économiques don-né par M^{IIe} Alice Arnold, Dr. en droit. (Entnée: 1 fr. 10).

trice: 1 fr. 10).

Id. Université Ouvrière, Aula de l'Ecole d'Horlogerie. 20 h. 30: Le problème de la prostitution. IV. L'éducation saxuelle, conférence publique et gratuite par Mme le Dr. Golay-Oltramare, professeur d'hygiène dans les établissement d'enseignement secondaire.

Jeudi 24 février:

eudi 24 février:
SOTTENS: Commission d'Education nationale de
l'Alliance de Sociétés féminines suisses et
Société suisse de Radiodiffusion 18 h. à
18 h. 15: L'éducation de la volonté chez les
petits enfants, causerie par T. S. F., par
Mme Eugène Bridel (Lausanne).

Vendredi 25 février:

endredi 25 février: Genève: Union des femmes, 22. rue Et-Du-mont, 20 h. 30: Quelques carrières ouvertes aux femmes diplômées d'Universités. 11. L'en-seignement, causerie publique et gratuite, par MPe Anne Weigle, lic. ès-lettres (annon-cée par erreur une semaine trop tôt dans notre précédent numéro).

Mercredi 2 mars:

electredi 2 mars:
GENÈNE: L'Université Ouvrière, Aula de l'Ecole
d'Horlogerie, 20 h. 30: Le problème de la
prosituation. V. Le rôle du service social
dans la lutle antivônteienne, conférence publique et gratuite, par M^{III} le Dr. Schaetzel.

Vendredi 4 mars:

Vendredi 4 mars:
LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club. 20 h. 30: Le juge et l'enfant, causerie publique et gratuite, par M. R. Subilia, juge d'instruction cantonal.
GENÈVE: Union des Femmes, 22. rue Et-Dumont, 20 h. 30: Quelques carrières ouvertes aux femmes diplômées d'Universités.
III. Pharmacie et laboratoires, causeries publique et gratuite, par Miles M. Muller, pharmacienne et A. Maulbetsch, Dr. ès-sciences.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret. Genève

OCCASIONS!!

Cuisinières à gaz, potagers combinés, tôle noire é Etat de neuf

Rôtisserie, 2 J. DUBOUCHET, une seule adresse

MÉDECINS

Association des Médecins

Le Dr William JUNET

Chirurgien F. M. H.
Ancien interne de l'Hôpital Cantonal
(bef de clinique de la Clinique chirurgicale
Neuro-chirurgien adjoin
beilurgicale de l'Hôpital Cantonal de Genère
a ouvert son cabinet
5, rue Bellot
Teléphone 46.270

chirurgie générale

Reçoit de 13 h. 30 à 15 h , jeudi excepté, et sur rendez-vous Rayons X

Doctoresse Edwige FATZER

ouvert son o 17, Boulevard des Philosophes

> Médecine interne Médecine générale

Reçoit tous les jours de 13 1 2 h. à 15 h. Téléphone provisoire 51,739

Savez-vous que vous Pouvez lire 50 Nouveautés"

Achat de livres anciens et modernes Livres Musique neufs et d'occasion

PRIOR . A. CORRATERIE, 19 - CITÉ 18

"LA CORBIÈRE"

Ecole d'Horticulture pour Jeunes Filles ESTAVAYER-LE-LAC (Fribourg)

Fondée en 1912 par Miles de la RIVE et ROBERTY

Préparation professionnelle: 18 mois Direction: Mlles Grüninger et Chatoney, M^{me} Bachmann.

Sur demande: envoi de prospectus



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRIGOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste)

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"

(Timbre p. réponse)

(Fondée en 1896) Prop. **Mmes Volonteri**.

Massage Médical et Esthétique

M^{me} E. DÉCOSTERD

Tél. 43.843 Pl. Longemalle, 12 reçoit l'après midi VENTOUSES PÉDICURE

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse à l'Ecole artistique de Coupe et Couture

6, rue de l'Université, Genève Tél. 48.150

Madame Grobet, dir. Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE